
 NATIONAL, CHEMIN DE FER TRANSCONTINENTAL—*Fin.*

entre la Compagnie du Grand-Tronc-Pacifique et celle du Grand-Tronc devra être réglée par des arbitres; Rejeté. 11. Que les paiements faits en vertu de l'article 22 du bill seront sujets aux dispositions de l'Acte de l'audition; Rejeté, 605. 12. Pour déterminer les garanties du paiement du loyer au gouvernement par la compagnie, de la division de l'est; Rejeté. 13. Pour changer la direction de la voie dans la division de Québec à Moncton; Rejeté; Motion pour troisième lecture; Objection soulevée parce que le bill aurait dû être préalablement discutée en comité général, etc., 606. Objection renvoyée; Bill lu une troisième fois et adopté, 608. Par le Sénat, 701. S.R., 761. (3 Edouard VII, c. 71.)

9. Ordre que la Chambre se forme en comité sur la question de la construction du chemin de fer et pour ratifier la convention mentionnée dans le bill; Recommandation de Son Excellence, 468. Motion pour se former en comité; Débat sur motion ajourné, 506, 507, 508, 510, 511, 512, 514. Reprise du débat; Amendement de M. Puttee à l'effet qu'il est opportun que le gouvernement adopte une politique définie quant à la construction et à l'exploitation de voies ferrées par l'Etat, 515. Débat sur amendement ajourné, 516, 518, 520, 521, 522, 524, 526, 528, 529, 530. Reprise du débat; Sous-amendement de M. Boyd en faveur de l'extension et du développement du réseau des chemins de fer de l'Etat; Débat sur le sous-amendement ajourné, 531; 532. Reprise du débat, 534. Sous-amendement rejeté, 535. Amendement rejeté; Amendement de M. Casgrain à l'effet que la convention ne devrait pas être ratifiée avant que la Chambre ait été mise en possession du rapport de la commission de transport, 536. Rejeté, 537. Motion principale adoptée, En comité, 538. Progrès rapporté, 539. Chambre de nouveau en comité; Résolution rapportée, 540. Adoptée; Référée au comité général sur le dit bill (*supra*, 8), 541.

NATURALISATION:—Relevé donnant les noms, etc., des personnes naturalisées dans les Territoires du Nord-Ouest dans le cours des dix dernières années; Ordonné, 241. Présenté, 461. (*Doc. de la S., No 136.*) Non imprimé.
Voir *Aubains*, 2.

NAVALE AU CANADA, RÉSERVE:—Correspondance avec le gouvernement britannique au sujet de l'organisation d'une école navale, de navires-écoles et d'une réserve navale en Canada; Ordonné, 35.

NAVIGABLES, TRAVAUX DANS OU SUR LES EAUX:—Voir *Ponts tournants*.

NAVIGATION D'HIVER PAR LES NAVIRES À VAPEUR:—Correspondance y relative; Ordre du Sénat. (*Doc. de la S., No 98.*) Non imprimé, 339.

NAVIRES À VAPEUR, SERVICE DE:—Voir, *Rapide, service des paquebots; France; Afrique du Sud*.

NAVIRES CONSTRUITS À L'ÉTRANGER:—Voir *Subsides*, 12, 17.

NAVIRES ENREGISTRÉS, LISTE DES:—Liste des navires enregistrés en Canada au 31 décembre 1902, 481. (*Doc. de la S., No 21b.*)

NAVIRES, SÛRETÉ DES:—Bill à l'effet d'amender l'Acte concernant la sûreté des navires (M. Préfontaine); Ordonné; Présenté, 217. Deuxième lecture; En comité; Rapporté; Adopté, 432. Par le Sénat, 448. S.R., 509. (3 Edouard VII, c. 63.)